

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-1451/SG/FP mettant à la disposition du Ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse huit instituteurs et institutrices du cadre métropolitain.

n° 72-1451/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
11 octobre 1972

Numéro JO
n° 20 du 25/10/1972

Date du numéro
25 octobre 1972

TEXTE INTÉGRAL

Sont mis à la disposition du Ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse, pour compter des dates ci-après indiquées, les instituteurs et institutrices du cadre métropolitain suivant : M. Jean Musa, instituteur, 8e échelon, 16 septembre 1972. Mme Ghislaine Musa, institutrice, 7e échelon, 16 septembre 1972. Mme Nicole Leblond, institutrice, 6e échelon, 16 septembre 1972. M. Jacques Leblond, instituteur, 5e échelon, 16 septembre 1972. M. Pierre Cavaille, instituteur, 7e échelon, 16 septembre 1972. Mme, Simone Cavaille, institutrice, 7e échelon, 16 septembre 1972. M. Claude Honnorat, instituteur, 9e échelon, 19 septembre 1972. Mme Monique L'Hostis, institutrice, 7e échelon, 10 septembre 1972.